

# COMPTE RENDU CONSEIL DES ÉCOLES DU RPI BOISMONT / FRANLEU / MONS BOUBERT / SAIGNEVILLE

Jeudi 16 juin 2022 à la salle polyvalente de Mons Boubert

Début : 18h15

Fin : 20h

## **\*Présents :**

>Enseignantes : Agathe Calais (Boismont), Delphine Poiret et Rachel Chantrel (Mons-Boubert), Anne-Caroline Roussel (Franleu).

>Mairies: Mr Delahaye (maire) et Mme Louchard (conseillère) (Mons-Boubert), Mr Martel (Franleu), Mr Lenne (Boismont).

>Communauté de communes d'Abbeville : Mme Dorion (vice présidente), Mme Dercourt et Mme Toutain (service scolaire), Mr Pruvost (service informatique).

>DDEN : Mr Pizzol.

>Parents : Mme Ayrole, Mme Boulard, Mme Brianchon et Mme Gardin (Mons-Boubert), Mme Declé et Mme Baledent (Franleu), Mr Lesplullier (Boismont).

## **\*Absents/Excusés :**

IEN : Mr Charmes.

Enseignante : Laëtitia Fache (Saigneville)

Mairie : Mr Gorriez (Saigneville)

Parents délégués : Mme Deleens (Boismont), Mme Tellier et Mme Le Pallec (Saigneville)

---

Les membres de la CCBSS devant participer à plusieurs conseils d'école le même jour, ces derniers ont demandé une modification de l'ordre du jour prévu.

---

## **1/ Rentrée scolaire 2022 – 2023**

Prévision : 105 élèves

Mons Boubert : 9 TPS / 13 PS soit 22 élèves et 14 CP / 8 CE1 soit 22 élèves. Il y aura donc 43 élèves au total.

Saigneville : 8 MS + 8 GS soit 16 élèves.

Franleu : 17 CE2 + 9 CM1 soit 26 élèves.

Boismont : 19 CM2

Mme CALAIS quitte le RPI début juillet.

Mme Poiret remarque que le nombre d'élèves au mois de novembre permet de calculer le budget « classe » pour les TPS / PS. Or, une rentrée est effectuée chaque année à partir du mois de janvier. Mme Poiret a donc reçu un budget pour 9 élèves alors qu'elle a actuellement 19 élèves. Ce dernier n'était pas adapté au nombre d'enfants. La CABS a pris en compte le changement.

L'année prochaine, certaines classes sont surchargées par rapport aux structures pour l'année 22/23. Des aménagements sont évoqués dans les différentes écoles.

Mons-Boubert : Le dortoir est désormais trop petit pour accueillir le nombre d'élèves prévus. Les membres de la CCBSS (Mr Marzack, Mme Toutain et Mme Herprec), de la mairie (Mr Delahaye) et de l'équipe éducative (Mme Poiret et Mme Blanquet -ATSEM) se sont réunis lors des vacances précédentes afin de résoudre ce problème. Il a été décidé qu'un changement d'emplacement du dortoir peut être effectué. Il se fera désormais dans la salle des associations tout comme la motricité. Mme Blanquet devra empiler les lits chaque jour afin de pouvoir réaliser la motricité dans la même pièce. Les parents délégués demandent si cela est possible d'attribuer une aide à cette dernière. La CCBSS ne peut apporter cette aide supplémentaire. De nouveaux lits seront apportés dès le début juillet. Un déménagement de la salle doit être effectué. Il convient de retirer des armoires ainsi que les livres de l'ancienne BCD entreposés.

L'emplacement de nouvelles toilettes a également été envisagé dans cette salle. Des devis ont été réalisés à cet effet.

Les enseignantes de Mons-Boubert évoquent le problème de sonorisation entre les deux classes. La classe de cycle 2 entend tout ce qui se passe dans celle de maternelle et inversement. Le déplacement de la classe de CP/CE1 dans la salle des associations est abordé. Le dortoir se ferait alors dans la salle juste à côté de la classe maternelle. Mr Pruvost, responsable informatique à la CCBSS, dit qu'il n'y a pas les branchements nécessaires au déplacement du TBI dans cette salle. L'accès internet n'y est pas réalisé. Mr Delahaye précise que les travaux d'abaissement des plafonds ne sont pas envisagés dans cet endroit mais uniquement dans les deux salles de classes. Ne pouvant déplacer la salle de cycle 2, Mme Chantrel demande s'il est possible de vider puis de déplacer des armoires présentes dans sa classe. Elle évoque également des problèmes de lumière dans sa classe. L'emplacement des tableaux a été modifié mais il n'y a pas d'éclairage juste au dessus. Les élèves ne voient pas au tableau surtout certaines couleurs.

Mr Pruvost et les enseignantes remercient Mr Delahaye pour l'attribution d'ordinateurs portables dans chaque classe du RPI.

Franleu: La classe de Mme Roussel est petite. Elle n'a qu'une seule ouverture et cela peut poser problème en cas d'évacuation. La classe de Boismont ne peut accueillir que 18 personnes (car elle est petite et n'a qu'une porte) et par conséquent le nombre d'élèves étant limité à Boismont, il y en a donc beaucoup plus d'accueilli à Franleu. Il faudra également des tables supplémentaires afin que l'ensemble des élèves puissent s'asseoir.

---

## **2/ Les travaux effectués et à prévoir:**

Les maires remontent que les travaux dans les écoles prennent du temps et que l'aménagement ne sera pas possible pour l'année prochaine. Mais ils sont à prévoir.

### **Mons Boubert :**

Nombres d'enfants autorisés dans le dortoir actuel : 11 enfants.

Le dortoir se déplace pour pouvoir accueillir les 18 petits dans la garderie actuelle. Mais la garderie qui est l'ancienne salle des associations n'est plus disponible. De plus, il faudra déplacer les lits chaque jour pour laisser place à la salle de motricité. Les armoires de la classe des CE seront déplacés durant l'été dans l'ancien dortoir. Les problèmes d'éclairages vont être étudiés. L'école a désormais de nouvelles fenêtres. Quelques fenêtres ferment de plus en plus difficilement. La CCBSS va contacter la société qui a réalisé les travaux afin de réaliser un entretien de ces dernières.

La classe de CP/CE1 demande à déménager dans la garderie actuelle. Mais ce n'est pas envisageable pour la CABS et pour la mairie.

Le rabaissement des plafonds pour l'école de Mons B. N'est plus prévu pour cet été par manque de matériaux.

L'arrivée des nouvelles fenêtres depuis février a permis une meilleure isolation.

La création de nouveaux WC dans la garderie actuelle à l'entrée pour l'année 2023.

Mons.B demande l'attribution de nouvelles tables (maternelle et CP/CE1).

### **Franleu :**

L'enseignante souhaiterait le rafraîchissement de l'ancienne salle informatique pour la transformer en bibliothèque. La bibliothèque de la classe y serait transférée pour laisser plus de place dans la classe afin d'y accueillir les 26 élèves prévus. L'enseignante demande à la CABS 4 ou 5 tables en plus.

### **Boismont :**

Boismont demande le nettoyage du tableau vert et la protection des tables des élèves.

Boismont a besoin de chaises plus hautes pour les CM2.

Départ du personnel de la CABS.

**Saigneville :**

Saigneville demande une sonnette et la fermeture de la grille d'entrée. Des volets devant ses fenêtres pour diminuer la chaleur dans sa classe.

---

**3/ Projet d'école et projets de classe :**

2019 – 2021 : bilan global du bilan et des axes est remonté à l'inspection. En attente de la validation. Le nouveau projet d'école sera élaboré à partir de la rentrée 2022.

Rentrée scolaire le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 – dernier jour d'école le vendredi 7 juillet 2023.

Bilan des actions éducatives :

Projet « école promotrice de santé » pour les 4 écoles – continuité pour l'année prochaine.

**Mons Boubert :**

Projet filet autour des animaux (des pôles, de la mer, de la savane, ...) tout au long de l'année avec visite au zoo d'Amiens (mardi 5 juillet)

Sciences : mâle / femelle/petits avec les animaux + hygiène < lavage des mains et fabrication de savons pour la fête des pères) + journées thématiques en fin d'année (eau, sécurité et visite de la caserne des pompiers...) + piscine pour les 2 classes 2 fois par semaine au mois de juin + projet contes (intervention extérieure) avec travail autour du livre (lire, regarder un livre avant de dormir, ...) + anglais + fleurs et fraisiers (aménagement cours) afin d'amener l'école labellisée au développement durable.

Projet tour du monde (cycle 2) + conteur (Mr Dupont) qui est venu 4 fois dans chaque classe (coût de 400 euros pour la coopérative scolaire) + musée Picardie et hortillonnage + ETAPS (athlétisme) + piscine (5 séances) + sortie au zoo d'Amiens.

**Franleu :**

- Rédaction d'exposés sur le système solaire en partenariat avec la médiathèque de Boismont.
- Module natation à Viméo.
- Découverte du patrimoine picard (construction des maisons typiques picardes).
- Découverte du patrimoine -> visite du musée de Boucher de Perthes (salle archéologie).
- Programme Phare -> réalisation d'une affiche sur le harcèlement.
- Découverte d'un genre musical : le blues -> concert à l'Espace culturel Saint André.
- Module gymnastique -> intervention d'un ETAPS.
- Correspondance avec la classe de Champagny-en-Vanoise en Savoie.
- Intervention de monsieur Dupont, conteur, avec créations de légendes locales.
- Participation au projet Picardie en poésie proposé par l'OCCE -> échanges de poèmes sur le thème de l'Ephémère.
- Sortie au musée d'Amiens (salle des sculptures) et des Hortillonnages.
- Participation à deux journées USEP avec 2 classes de Saint-Blimont.
- Action éducation au développement durable -> fleurissement de la cour de l'école, projet protection des hirondelles.
- Séance découverte du yoga.

Remerciements aux parents d'élèves pour leur accompagnement et leur participation à toutes les actions et projets mis en place au cours de cette année.

**Boismont :**

- Aliment'action (concours projet artistique autour de l'alimentation)
- savoir rouler (les 3 blocs) et savoir nager (Aqua'abb – aucun 6<sup>e</sup> n'a validé le test)
- sortie à l'Asinerie du Marquenterre (mai)
- tir à l'arc avec un ETAPS (10 séances)

- partenariat avec la médiathèque de Pinchefalise (imprimante 3D + contes africains + initiation traitement texte avec ordi + cirque avec main gauche + exposés autour du monde)
- cabs santé « les conduites à risques »
- concours lecture Somme
- articles dans le journal de Boismont
- projet sur l'année : « tour du monde »
- sortie à Amiens (cathédrale + jardin des plantes) le 27 juin

---

#### **4/ Le programme PHARE et protocole de traitement des situations de harcèlement + règlement intérieur :**

Le règlement intérieur a été modifié afin d'y intégrer le protocole de lutte contre le harcèlement. Protocole pour réagir face au harcèlement. Lecture du protocole de traitement des situations de harcèlement dans une école du RPI et présentation du programme PHARE au conseil. Chaque enseignante présente ce qui a été fait en classe pour aborder cela avec les élèves.

Vote : 14 / 14 – le nouveau règlement est validé pour l'année 2022/2023

---

#### **5/ Les résultats aux évaluations nationales :**

##### **Français**

##### **Réussites :**

Comprendre des phrases lues par l'enseignant, écrire des syllabes, connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent, lire à voix haute un texte

##### **Difficultés :**

Manipuler des phonèmes, lire à voix haute des mots, comprendre des phrases lues par l'élève, écrire des mots

##### **Mathématiques :**

##### **Réussites :**

Comparer des nombres, associer un nombre à sa position, additionner.

##### **Difficultés :**

Écrire des nombres entiers, résoudre des problèmes, soustraire .

---

#### **6/ PPMS et sécurité :**

Les exercices ont été réalisés toute l'année : confinement, intrusion et évacuation x2

Documents envoyés aux mairies. Les exercices se sont bien déroulés. Les enseignantes de cycle 3 remarquent que les exercices étant réalisés systématiquement dans les classes de cycle 1 et 2, les élèves adoptent rapidement de bonnes attitudes et comportements lors de ces exercices.

---

#### **Les coopératives scolaires :**

##### **Rentrée d'argent :**

- Coopérative de rentrée
- Vente de jacinthes + calendrier + marché de Noël
- Grilles de printemps (chocolat)
- Photos de classe
- spectacle + Kermesse (25 juin 10h Saigneville)

**total :**

Mons Boubert : 4000 euros (– 300euros pour le zoo – 400euros intervenant contes)

Franleu : 1000 euros

Boismont : 1700 euros (– 400 euros sortie Amiens)

Saigneville :

Le budget bus de 500 euros a permis aux enseignantes de réaliser plusieurs sorties cette années. Elles ont notamment partagé le bus lors de voyages communs (musée de Picardie et hortillonnages> CP/CE1 et CE2/CM1 ; asinerie pour MS/GS et CM1/CM2) mais il est dommage de d'utiliser ces crédits pour aller seulement sur Abbeville ou sur le territoire de la CABS.

Fin du conseil 20H